

CABA – Grille de cotation de la demande

Motif de la demande	Logement non décent	Si coche du CERFA. Prise en compte du motif qui apporte le plus de points mais pas l'ensemble des coches pour éviter d'inciter le demandeur à valider l'ensemble des situations	50
	Logement non décent avec au moins un mineur		150
	Logement indigne		170
	Logement repris ou mis en vente par son propriétaire		50
	Logement inadapté au Handicap ou à la perte d'autonomie		50
	Logement trop cher		10
	Logement trop grand		10
	Logement trop petit		10
	Logement bientôt démolit		50
	Logement éloigné du lieu de travail		30
	Logement éloigné des équipements et services		5
	Logement éloigné de la famille		5
	En procédure d'expulsion		170
	Violences au sein du couple ou menace de mariage forcé		170
	Rapprochement familial		5
	Départ de personne(s) à charge du foyer		20
	Divorce ou séparation		40
	Changement du lieu de travail		30
	Suroccupation avec au moins un mineur	150	
	Suroccupation	50	
	Personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme	Le Cerfa ne permet pas de récolter cette donnée. Ces publics seront donc cotés lors de leur identification dans l'onglet publics spécifique de l'outil	170
	Personnes victimes de viol ou d'agression sexuelle à leur domicile ou à ses abords		170
	Personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle		170
	Mineurs émancipés ou majeurs âgés de moins de vingt et un ans pris en charge avant leur majorité par l'ASE		170

Logement actuel	Propriétaire occupant	Si coche du CERFA. Prise en compte d'un seul motif.	10
	Locataire d'un logement social (Hlm)		50
	Locataire ou sous-locataire d'un logement privé		30
	Résidence Hôtelière à vocation sociale (RHVS)		170
	Centre départemental de l'enfance et de la famille ou centre maternel		150
	Chez un particulier		130
	Logement temporaire		130
	Structure d'hébergement (CHRS, CHU, CADA, ...)		170
	Chez vos parents ou chez vos enfants		130
	A l'hôtel		170
	En appartement de coordination thérapeutique		170
	Logement de fonction		30
	Résidence Etudiante ou universitaire		10
	Occupant sans titre, squat		130
	Habitat mobile		130
	Logé(e) en logement-foyer (FJT, FTM, FPA, FPH), en résidence sociale ou en pension de famille (maison-relais)		170
	Sans abri, habitat de fortune, bidonville		170
Camping	170		

Situation personnelle	DALO	<p>1 point par mois durant la première année, puis 2 points par mois la deuxième année. Si la demande a plus de 2 ans, le demandeur bénéficiera de 50 points.</p> <p>Si coche du CERFA.</p> <p>Prise en compte de tous les motifs.</p>	400
	Premier quartile des demandeurs		110 %
	Nombre de points par mois d'ancienneté de la demande		1
	Prise en compte des refus de proposition		2 refus
	Travailleur-clé et sapeur-pompier volontaire		10
	Situation de Handicap		140
	A vécu une période de chômage de longue durée		130